

Initiatives ministérielles

La proposition du gouvernement aurait pour effet de créer des places inutiles à grands frais pour le contribuable. Avec l'octroi de subventions à ces programmes, l'utilisation de garderies gouvernementales, plutôt que le recours à des arrangements plus informels, deviendrait obligatoire, ce qui pénaliserait encore davantage les parents qui, par conviction personnelle, préfèrent rester à la maison pour élever leurs enfants.

• (1755)

À propos des activités prévues par le gouvernement dans le programme national de garderies, permettez-moi de lire encore un autre passage intéressant du document de travail sur l'examen de la sécurité sociale. Voici ce qu'on dit: «L'établissement de liens entre la garde d'enfants et l'aide au développement de l'enfance pourrait s'inscrire dans une approche exhaustive de traitement et de prévention des problèmes sociaux, le plus tôt possible dans la vie. Plutôt que d'utiliser notre argent à remédier aux problèmes sociaux qui se produisent tôt ou tard lorsqu'un jeune enfant a manqué de soutien ou de sécurité, nous pourrions investir dans les programmes destinés aux jeunes enfants. Il en résulterait dans 10 ou 20 ans de grandes économies tant sur le plan humain que sur le plan financier.»

L'État-parent semble bien vivant dans le programme du gouvernement. D'après ce que je viens de lire, le gouvernement estime être un meilleur parent que le parent d'un enfant. Il n'est un secret pour personne que les politiques inefficaces de plein emploi et les nounoucraties inefficaces des 10 ou 20 dernières années ont fait place à l'agitation sociale dans l'ancienne Union soviétique. Elles ont prouvé et prouveront encore que l'État n'est pas le meilleur parent. Une famille saine ayant un choix complet de garderies est le meilleur gage d'une société saine.

À notre avis, les programmes de garderies doivent assurer une aide financière et non établir la formule de garde des enfants. Toute aide de la sorte doit être fournie aux enfants et aux parents, et non aux établissements et à leurs dirigeants, afin de garantir un vaste choix, y compris celui du parent de rester à la maison.

Un gouvernement qui songe à viser directement les étudiants dans son dernier programme de transfert des frais aux étudiants peut sûrement juger opportun de verser directement aux parents les frais de garde de leurs enfants.

Nous souscrivons à la réglementation des garderies, mais au niveau provincial. C'est à ce niveau que les services médicaux et sociaux sont offerts et les décisions connexes sont prises. Il y a un lien direct entre ces services et la réglementation des garderies. Chose plus fondamentale encore, étant donné que la nécessité des services de garde découle en grande partie de facteurs économiques, nous sommes en faveur de la notion de partage du revenu entre les conjoints légalement mariés pour aider à subvenir aux besoins des familles. Pourquoi une famille ne pouvant compter que sur un seul revenu devrait-elle être pénalisée et payer davantage d'impôt qu'une famille où les deux conjoints travaillent et qui a le même revenu?

Une autre solution possible à plus long terme peut-être résiderait dans un taux uniforme d'impôt pour tous les Canadiens. Cela m'encourage de voir que les députés des deux côtés de la Chambre examinent cette possibilité. Dans le cadre d'un système de ce genre, on pourrait financer les garderies, grâce au programme

d'assistance sociale, au besoin, et on le ferait ainsi au niveau d'administration le plus près des gens.

Le gouvernement peut bien continuer de promouvoir des solutions à court terme. Pour offrir davantage de programmes gouvernementaux, on devra dépenser encore plus de deniers publics. Il faudra alors augmenter les impôts, ce qui réduira le revenu disponible des gens. Cette situation entraînera une baisse du nombre d'emplois réels et incitera moins les gens à travailler, ce qui finira par mener à un accroissement de la pauvreté et, du coup, du nombre d'enfants pauvres.

Nous avons besoin de solutions reflétant une certaine vision à long terme. Nous rejetons tout programme national de garderies. La réduction du nombre de programmes gouvernementaux donnera aux Canadiens la possibilité de faire des choix et de se débrouiller seuls. On renforcera ainsi les familles et on leur donnera plus d'importance dans notre société, ce qui donnera des collectivités plus solides.

Nous parlons souvent de la citoyenneté et de la nécessité de participer à la vie de la collectivité. Eh bien, il est temps que le gouvernement cesse de faire de beaux discours et voie la réalité bien en face. Je crois—et j'ajouterai que la femme chef de famille monoparentale dont j'ai parlé tout à l'heure est du même avis—que c'est notre force en tant que familles et notre participation à ce titre à la vie communautaire qui nous rendront fiers de notre citoyenneté et nous donneront un sentiment d'appartenance à la société canadienne.

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Port Moody—Coquitlam pour ses remarques. Certains de ses arguments sont très bons. La députée a parlé d'un programme national de garderies. Il y a encore à ce sujet beaucoup de questions demeurées jusqu'ici sans réponse.

• (1800)

J'aimerais lui faire part, à ce propos, d'une petite expérience que j'ai eue récemment et qui va peut-être l'éclairer. J'assistais à une réunion où une firme de lobbyistes engagée par une garderie privée qui cherchait à s'établir dans la localité s'est trouvée confrontée à une organisation en faveur d'un programme de garderies publiques, autrement dit un groupe d'intérêts spécial. Le groupe d'intérêts spécial, qui était en faveur d'un programme national de garderies contrôlé par le gouvernement l'a finalement emporté et la garderie privée a été obligée de fermer ses portes.

Nous sommes tous d'accord, je crois, sur la nécessité de mettre en place un programme de garderies, quel qu'il soit. Cependant, le gouvernement doit être vigilant. Il y a là un groupe de pression financé depuis des années par le gouvernement, qui est bien vivant et très actif.

C'est une question que nous devrions examiner. Je suis d'accord avec la députée. Je n'ai personnellement pas pris de décision à ce sujet. Je pense que nous pouvons revenir à cette question, mais j'espère que le débat se fera entre nous ou plutôt au sein des collectivités, sans l'intervention de groupes d'intérêts spéciaux.

Je serais heureux que la députée nous fasse savoir ce qu'elle en pense.